

## A la Une

*L'Édito de Catherine Bergeal, conseiller d'Etat, directrice des affaires juridiques des ministères financiers.*

En ce début d'année, je vous adresse mes vœux très chaleureux pour que 2010 vous apporte, à vous et vos familles, joies, succès et santé.

Les grands marchés publics de l'Etat peuvent-ils servir la cause de la diversité ?

Lors de son discours à Palaiseau en décembre 2008, le Président de la République a, en effet, souhaité que les marchés publics soient un vecteur de la diversité.

C'est sur ce thème d'actualité que se penche un groupe de travail, issu de l'atelier de réflexion sur les clauses sociales, dont les travaux ont commencé fin novembre 2009.

Il s'agit de préparer un guide à destination des acheteurs publics.

Les réflexions du groupe de travail s'articulent autour des axes suivants :

- Identification des grands marchés publics de l'Etat pouvant être utilisés
- Utilisation du label diversité dans les marchés publics
- Connaissance des bonnes pratiques au niveau européen
- Application des critères sociaux dans les marchés publics

C'est donc à un débat à la fois actuel et sensible sur le plan juridique que l'OEAP apportera sa contribution.

Merci à Jean-Baptiste de Foucauld d'avoir accepté de présider cet atelier comme il avait présidé celui qui s'était conclu par le guide « commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ».

La Lettre de l'OEAP tiendra ses lecteurs informés de l'avancée des travaux.

## Info recensement 2008

Les résultats du recensement 2008 des marchés publics ont été présentés lors de l'assemblée plénière de l'Observatoire Economique de l'Achat Public le 24 novembre 2009. La lettre de l'OEAP vous en présente les principaux éléments.

### ➤ *Les marchés en nombre et en montants*

L'ensemble des marchés passés par les acheteurs publics et recensés par l'observatoire atteint en 2008 un montant de 68,5 milliards d'€. L'augmentation est notable par rapport à 2007, dont le total des marchés recensés était de 55,4 milliards d'€. L'augmentation de la part des marchés de la Défense peut expliquer, en partie, ce bon résultat.

113 821 marchés ont été recensés en 2008 (108 677 en 2007), les collectivités locales étant les plus gros contributeurs avec plus de 90 575 marchés.

La part respective de l'Etat et des collectivités locales, en montant, est de 36 milliards pour le premier et 32,7 pour les secondes.

Plus de 60 000 marchés supérieurs à 90 000 €, seuil du recensement obligatoire, ont été enregistrés, pour un montant de 67,2 milliards d'€: 35,7 milliards d'€ pour l'Etat et 31,5 milliards d'€ pour les collectivités locales.

**Tous ces chiffres et bien d'autres :**

[http://www.minefe.gouv.fr/directions\\_services/daj/oeap/recensement/recensement\\_2008.htm](http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/daj/oeap/recensement/recensement_2008.htm)

### ➤ *La répartition des marchés*

En matière de fournitures, la part des marchés de l'Etat est de 17,5 milliards d'€, celle des collectivités locales de 11,6 milliards d'€

Les marchés de travaux se montent à 5 milliards d'€ pour l'Etat, et à 13,8 milliards d'€ pour les collectivités locales.

Enfin, les marchés de services s'établissent respectivement à 13,2 et 7,2 milliards d'€

En nombre de marchés, les marchés de travaux l'emportent pour les collectivités locales (avec 41 854 marchés sur un total de 90 575), les marchés de services étant les plus nombreux pour l'Etat (avec 9 469 marchés sur un total de 23 246).

Si l'on compare l'année 2007 et 2008, les marchés de fournitures de l'Etat montrent une forte évolution (+ 10 milliards d'€), les marchés de travaux sont stables et les services augmentent notablement (+ 4 milliards d'€).

### ➤ *Les clauses spécifiques*

De nouveaux indicateurs existent depuis 2007 ; ils concernent la sous-traitance, la co-traitance, les clauses sociales, les clauses environnementales, les marchés à prix révisibles et les marchés faisant l'objet d'une proposition dématérialisée.

En 2008, 4% des marchés ont fait l'objet d'au moins une proposition dématérialisée, presque 10 % associaient au moins un co-traitant. La sous-traitance, avec moins de 2 % des marchés recensés, est probablement sous-évaluée. Enfin, les marchés à prix révisibles sont très pratiqués, alors que les clauses sociales sont moins utilisées que les clauses environnementales (1,5 et 2,1 %).

Par rapport à 2007, on note une stabilité du nombre de marchés contenant une clause sociale, une clause de révision de prix ou de la sous-traitance.

Les évolutions les plus importantes concernent les clauses environnementales et la co-traitance, qui ont presque doublé, en nombre, et la dématérialisation qui augmente de 30 %.

### ➤ *La part des PME*

La part des PME dans les marchés recensés est de 60 % en nombre, pour 30 % du montant total, hors sous-traitance. Elle est proche de celle constatée les années précédentes.

La prépondérance des PME en termes de nombre de marchés est plus marquée pour les collectivités territoriales que pour l'Etat. Les PME sont bien positionnées sur l'ensemble des domaines de marché, notamment les marchés de Travaux.

En montant, la part des PME reste assez stable, avec 30 % du total des marchés. Les PME sont moins présentes sur les marchés les plus importants en montant, et sur les marchés de durée longue.

On constate que le poids des PME dans les marchés publics est proche de celui qu'elles occupent dans l'économie, environ 42 %.

## L'actualité de l'Observatoire

### ➤ *L'OEAP a tenu son assemblée plénière*

L'OEAP s'est réuni en assemblée plénière le 24 novembre dernier au centre de conférences Pierre Mendès-France à Bercy.

Outre les résultats du recensement des marchés notifiés pour 2008 et l'analyse de la part des PME dans ces marchés, les membres de l'observatoire ont été informés de l'état d'avancement du Système d'Information (SI) de l'OEAP.

Un point a été fait sur les ateliers de réflexion : actualisation du guide 2007 sur les clauses sociales, lancement d'un groupe de travail sur la diversité et bilan de l'utilisation des clauses sociales, pour l'atelier du même nom ; avancée de la dématérialisation dans les marchés publics pour l'atelier dématérialisation, puisqu'à partir du 1er janvier 2010, les marchés informatiques de plus de 90 000€ devront être passés entièrement de manière dématérialisée ; relance prochaine de l'atelier PME.

Les présidents des GEM développement durable (DD) et restauration collective et nutrition (RCN) ont, chacun pour leur part, développé l'activité de leurs groupes de travail, M. Guérin (GEM DD) insistant sur la transversalité des aspects environnementaux et sociaux au sein des différents groupes d'étude des marchés.

Le service des achats de l'Etat (SAE) a présenté le programme prévisionnel d'activité des GEM pour 2010.

Enfin, a été présenté le groupe sur les prix, en cours de constitution, dont les travaux permettront, outre la fixation de formules de variation des prix, de publier un guide sur les prix dans les marchés publics.

En savoir plus :

[http://www.minefe.gouv.fr/directions\\_services/daj/oeap/presentation/reunions\\_institutionnelles/assemblee\\_pleniere\\_oeap/2009/assemblee\\_pleniere\\_2009.htm](http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/daj/oeap/presentation/reunions_institutionnelles/assemblee_pleniere_oeap/2009/assemblee_pleniere_2009.htm)

### ➤ *Catherine Bergeal, invitée d'achatpublic.info*

A l'issue de l'assemblée plénière de l'OEAP, Catherine Bergeal a répondu le 10 décembre 2009 aux questions d'achatpublic.info, en tant qu'invitée de la semaine.

Intitulé « l'OEAP, un lieu de dialogue entre acheteurs et entreprises », l'entretien a porté sur le travail de l'observatoire, sur les sujets qui y sont abordés et a permis de présenter les thèmes de concertation ainsi que le travail des GEM.

### ➤ *Un conseil scientifique en janvier*

Le premier conseil scientifique de l'année aura lieu le jeudi 28 janvier 2010 à 14h30.

Six documents y seront étudiés :

- Guide de l'acheteur public de produits d'impression (GEM AB)
- Guide de l'acheteur public de jeux et jouets (GEM AB)
- Guide d'achat relatif aux marchés publics de services de communication électronique (GEM IC)
- Guide relatif à la prise en compte du coût global dans les marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux (GEM AB)
- Spécification technique applicable au blanchissage et au nettoyage professionnels des articles textiles (GEM HT)
- Fascicule 75 du CCTG Travaux relatif à la conception et à l'exécution d'installations de traitement des eaux destinées à la consommation humaine (GEM OTM)

➤ *Lancement de l'enquête Achats 20 000- 90 000 pour l'année 2010*

En 2008 l'enquête avait porté sur les achats de 4 000 à 90 000 €HT.

Depuis un arrêté du 27 juillet 2009, le périmètre de l'enquête pour 2009 porte désormais sur les marchés compris entre 20 000 et 90 000€HT.

L'enquête 2010 sera lancée le 1er janvier 2010 pour se terminer en février 2011.

Les entités publiques qui y participeront ont été sélectionnées par un tirage au sort effectué avec le concours de l'INSEE.

[Accédez au mode d'emploi](#)

➤ *L'enquête Achats 20 000- 90 000 pour 2009 sera achevée en mars 2010*

La remontée des informations, pour l'enquête sur l'année 2009, a lieu de janvier à mars 2010, pour ceux qui ont été sélectionnés.

Pensez-y !

➤ *Mise en place d'un groupe de travail sur les prix*

La refonte de la circulaire du 5 octobre 1987 relative à la détermination des prix initiaux et des prix de règlement dans les marchés publics (JO du 24 octobre 1987) est devenue nécessaire. Un groupe de travail réfléchira aux aménagements à lui apporter, pour en faire un guide. Ses travaux devraient commencer en février 2010.

[Accédez à la circulaire](#)

## La vie de l'Observatoire

➤ *Cahiers des clauses administratives générales : suite et fin*

Avec la signature et la publication du CCAG FCS en mars, puis des CCAG Travaux, MI, PI et TIC en octobre, c'est tout le programme de rénovation des CCAG, lancé en 2007 par le direction des affaires juridiques, qui s'achève.

Des tables de concordance entre les articles anciens et nouveaux des CCAG ont été établies.

[Accès aux tables de concordance](#)

➤ *Un chat pour les CCAG*

A l'invitation de Bercy Colloc, Catherine Bergeal a participé le 15 décembre dernier à un chat sur le thème des CCAG et a répondu en direct à plus de 120 questions.

Celles-ci ont été mises en ligne sur le site Bercy Colloc et sur l'espace dédié aux marchés publics, sur le site du ministère de l'économie.

Les questions auxquelles il n'a pas été possible de répondre pendant les 90 minutes qu'a duré le chat feront l'objet d'une réponse dans les semaines à venir.

**Retrouvez les réponses du chat :**

- [http://chat.colloc.bercy.publicis-modem.fr/chat\\_15decembre2009.php](http://chat.colloc.bercy.publicis-modem.fr/chat_15decembre2009.php)

- [http://www.economie.gouv.fr/themes/marches\\_publics/accueil-daj.htm](http://www.economie.gouv.fr/themes/marches_publics/accueil-daj.htm)

➤ *Actualisation du guide relatif aux clauses sociales dans les marchés publics*

Le guide « Commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées » a été publié en juillet 2007. Son actualisation était devenue nécessaire du fait, notamment, du développement des aspects européens.

Le guide actualisé devrait être publié avant la fin du premier semestre 2010.

### ➤ *Le programme prévisionnel de travail des GEM*

Le programme de travail des GEM pour 2010 est maintenant connu : plus de vingt documents devraient être élaborés ou mis à jour par les huit GEM actuellement en activité

[Accédez au programme 2010](#)

### ➤ *L'OEAP publie la mise à jour de deux spécifications techniques élaborées par le GEM Habillement et Textile (GEM HT)*

. La spécification technique destinée à l'achat public d'étoffes à base de laine.

. La spécification technique destinée à l'achat public d'étoffes à base de coton, fibres libériennes et fibres chimiques.

Ces deux textes actualisent des documents datant de janvier 2003.

### ➤ *Enquête satisfaction : des résultats positifs*

L'enquête satisfaction faite chaque année auprès des participants à l'assemblée plénière de l'OEAP permet de mieux cerner les appréciations et les attentes des membres de l'Observatoire. Les résultats du questionnaire sont cette année encore très encourageants.

A la question « vos préoccupations en matière d'achat public vous semblent-elles prises en compte par les travaux de l'OEAP », vous êtes 82 % à considérer qu'elles sont bien ou très bien prises en compte.

97,4 % des membres interrogés estiment la qualité des travaux de l'Observatoire satisfaisante ou très satisfaisante.

Quant à La Lettre de l'OEAP, vous êtes 96,8 % à en trouver le contenu intéressant ou très intéressant. Un bel encouragement à continuer à vous informer au plus près de l'actualité de l'Observatoire.

## En bref

### ➤ *Dématérialisation des procédures de passation des marchés publics : du nouveau*

L'arrêté du 14 décembre 2009, relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, qui précise le régime de l'achat public électronique dans la perspective de l'entrée en vigueur des nouvelles obligations au 1er janvier 2010, est paru au Journal officiel du 20 décembre 2009.

[En savoir plus](#)

### ➤ *Dernière ligne droite pour le guide de la dématérialisation*

Le code des marchés publics fixe pour l'année 2010 de nouvelles obligations aux acheteurs publics et aux opérateurs économiques en matière de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La direction des affaires juridiques va publier, après une dernière concertation, un nouveau document, « le guide de la dématérialisation des marchés publics ».

Ce guide remplacera courant janvier 2010 l'actuel vade-mecum juridique relatif à la dématérialisation. Il remplit deux objectifs : répondre aux questions juridiques posées par ces nouvelles obligations et donner des conseils pratiques aux acheteurs et aux entreprises pour la mise en œuvre de la dématérialisation des marchés publics, au moins pour les procédures de passation.

➤ *Votre avis sur la dématérialisation des marchés publics*

La direction des affaires juridiques a lancé début janvier une enquête en ligne auprès des entreprises : « Votre avis sur la dématérialisation des marchés publics »

Cette enquête est accessible jusqu'au 31 mars 2010, à l'adresse suivante :

<http://www.galileo.bercy.gouv.fr/index.php?sid=18522&lang=fr>

➤ *Publication au JO du 31 décembre 2009 des textes modifiant les seuils et du guide des bonnes pratiques en matière de marchés publics*

**Un décret et un arrêté modifient les seuils de procédure mentionnés dans les textes de la commande publique.**

Accédez au décret n° 2009-1702 du 30 décembre 2009

Accédez à l'arrêté du 30 décembre 2009

En savoir plus

**Le guide des bonnes pratiques en matière de marchés publics fait l'objet d'une circulaire.**

Accédez au guide

En savoir plus

**Retrouvez La Lettre de l'OEAP sur le site Web de l'Observatoire :**

**[http://www.minefe.gouv.fr/directions\\_services/daj/oeap/index.htm](http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/daj/oeap/index.htm)**

*La Lettre de l'OEAP :*

Directrice de la publication : Catherine Bergeal

Rédacteur en chef : Serge Doumain

Rédaction : Brigitte Bancourt

Observatoire Economique de l'Achat Public - Direction des affaires juridiques - Bureau 1C

Bâtiment Condorcet – Télédocus 321 – 6 rue Louise Weiss – 75703 Paris cedex 13

**Courriel : [oeap-courrier@finances.gouv.fr](mailto:oeap-courrier@finances.gouv.fr)**